



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amon Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : *nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOUGBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI LOLA Richard

Diplômé du Master Gouvernance Sécuritaire,
Centre Africain d'Intelligence Stratégique (CISPAIX-Dakar, Sénégal)
Email : casimirbdijouli@gmail.com

NDONG BEKA II Poliny

Centre d'Étude et de Recherche en Géosciences Politiques et Prospectives (CERGE)
Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)
Email : poliny25@hotmail.com

Soumission : 02/03/2026 Instruction : 12/05/26 Publication : 15/06/2026

Résumé :

Cet article s'intéresse à la recrudescence de l'insécurité urbaine dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement de Libreville, créé en 1995 et peuplé de près de 185 000 habitants en 2022. L'étude vise à comprendre les ressorts structurels et socioéconomiques de cette insécurité, ainsi que les réponses institutionnelles qui y sont associées. À travers une méthodologie mixte (analyse documentaire, entretiens avec les autorités, enquêtes auprès de 200 résidents et observations de terrain), les résultats révèlent une insécurité dominée par la petite délinquance (53 % des infractions en 2024), portée par une jeunesse de 15 à 35 ans, avec la drogue comme facteur déterminant. Le chômage et la pauvreté accentuent ces dynamiques, dans un contexte marqué par l'absence de redistribution des richesses, ce qui interroge sur l'efficacité des politiques publiques de sécurité et de développement urbain.

Mots-clés : (In) sécurité urbaine ; Quartier sous-intégré ; Sixième arrondissement ; Libreville ; Gabon

INSECURITY DYNAMICS IN UNDER-INTEGRATED NEIGHBOURHOODS OF LIBREVILLE'S SIXTH DISTRICT (GABON) : BETWEEN MULTIFACETED THREATS AND INSTITUTIONAL SHORTCOMINGS

Abstract:

This article examines the resurgence of urban insecurity in the under-integrated neighbourhoods of Libreville's sixth arrondissement, created in 1995 and populated by nearly 185,000 inhabitants in 2022. The study aims to understand the structural and socio-economic drivers of this insecurity, as well as the institutional responses associated with it. Using a mixed methodology (surveys of 200 residents, field observations, interviews with authorities, and documentary analysis), the results reveal that insecurity is dominated by petty crime (53 % of offences in 2024), perpetrated by young people aged 15 to 35, with drugs as a determining factor. Unemployment and poverty exacerbate these dynamics, in a context marked by a lack of wealth redistribution, which raises questions about the effectiveness of public policies on security and urban development.

Keywords : Urban (in) security ; Under-integrated neighbourhood ; Sixth district ; Libreville ; Gabon

Introduction

Libreville, capitale politique et administrative du Gabon, connaît une urbanisation rapide comparable à celle de nombreuses métropoles africaines (G. Lasserre, 1958 ; A. Sène, 2018, p. 14 ; J. Véron, 2018, p. 120 ; B. — E. Ongo Nkoa et J. — S. Song, 2019, p. 449). Ce processus, souvent marqué par une croissance spatiale désordonnée et une planification insuffisante (M. — P. Esse Ndjeng, 2013 ; AFP, 2018 ; J. — R. Dabany, 2021 ; A. Biboutou, 2022 ; I. Obiang Nze, 2023 ; M. Vergès, 2023 ; N. Diallo, 2024), engendre de multiples défis, notamment en matière de sécurité. L'extension anarchique des quartiers, la pression démographique et l'insuffisance des équipements collectifs (R. — M. Nguema, 2005, 2014) contribuent à fragiliser la tranquillité sociale (J. Bourret, 2019) dans l'espace urbain. Comme le souligne Franz Vanderschueren (2013), l'urbanisation constitue désormais un facteur structurel majeur influençant la sécurité des villes. La concentration croissante des populations en milieu urbain favorise l'émergence d'une criminalité protéiforme et difficile à contenir par les modes informels de contrôle social propres aux espaces ruraux. Cette urbanisation non maîtrisée a favorisé la constitution de quartiers sous-intégrés (A. Richard et G. Léonard, 1993, p. 131 ; J. — C. Ndong Mba, 2021, p. 251 ; A. Biboutou, 2022, p. 50), espaces emblématiques d'une croissance urbaine dissociée des cadres réglementaires et des logiques d'aménagement.

Selon Alain Richard et Guy Léonard (1993, p. 131), leur morphologie urbaine révèle une occupation informelle des sols, marquée par une implantation sur des terrains à risques — pentes instables et zones inondables — et par une absence quasi structurelle d'équipements collectifs. L'enclavement, la déficience des infrastructures routières, l'inexistence de dispositifs d'assainissement et l'irrégularité des réseaux d'eau et d'électricité participent d'une marginalisation fonctionnelle. La précarité de l'habitat et l'occupation illégale du foncier traduisent un rapport contraint à la ville, où l'accès au sol urbain relève davantage de stratégies de survie que de l'intégration planifiée. Ces quartiers incarnent ainsi une fragmentation sociospatiale et un déficit d'intégration aux structures formelles urbaines. Leur présence, au centre comme en périphérie, souligne une extension diffuse et une urbanisation mal maîtrisée (G. — S. Bignoumba, 2022), se traduisant par une expansion non planifiée du bâti. À ce titre, ils s'apparentent à des habitats spontanés ou bidonvilles dont la caractéristique se résume par des constructions précaires, des secteurs non viabilisés et une forte insécurité foncière (M.-L. Djatcheu, 2018 ; Géoconfluences, 2025). Les terminologies locales — « *bas-fonds* », « *bas-quartiers* », « *mapane* », « *matiti* », « *pivot* » ou « *quwat* » — (G. — F. Yaméogo, 2012 ; A. Beka Beka et C. Ada Nzoughe ép. Obounou, 2021) expriment à la fois leur inscription dans les représentations sociales et leur statut ambivalent dans la hiérarchie urbaine. Dans les représentations sociales à Libreville, les quartiers sous-intégrés sont fréquemment perçus comme des espaces dominés par l'insécurité. Celle-ci peut être appréhendée à partir de la définition proposée par Laurent Mucchielli (2007, p. 17), qui l'envisage comme l'ensemble des phénomènes de déviance, de délinquance et de criminalité se déployant dans l'espace urbain et suscitant un sentiment d'inquiétude chez les habitants. Cette approche présente l'intérêt de combiner une dimension objective, fondée sur les faits observables, et une dimension subjective, liée aux perceptions sociales. Ainsi, l'image négative associée à ces quartiers traduit à la fois une transformation des formes de régulation sociale et l'intensification d'un sentiment d'insécurité nourri par la diversification des actes délictueux (Modérateur, 2017 ; F. Mba Missang, 2025 ; G. — D. Edou, 2025). Loin d'être isolée, cette dynamique s'inscrit dans un contexte plus large observé dans plusieurs métropoles d'Afrique subsaharienne (M. — A. Pérouse de Montclos, 2004, p. 90), où l'urbanisation rapide et les inégalités socioéconomiques favorisent l'expansion des violences urbaines.

À cet égard, la ville peut être considérée comme un espace différencié, marqué par des inégalités d'accès aux ressources, une fragmentation sociospatiale et des faiblesses institutionnelles contribuant à la formation de « zones de désorganisation sociale » (C. Rhein et B. Elissalde, 2004 ; L. Bouzouina, 2008 ; P. — A. Vasconcelos, 2013). Ces espaces, caractérisés par la précarité et la mobilité résidentielle, constituent des terrains propices à la déviance et à la criminalité (J. — P. Fitoussi *et al.*, 2004). Appliquée à Libreville, cette approche permet d'analyser les quartiers périphériques comme des espaces à la fois marginalisés et en recomposition (R. Brunet *et al.*, 1997 ; H. Nonn, 2000 ; M. Vanier, 2002), où l'affaiblissement du contrôle social favorise les dynamiques délinquantes (V. Gautron, 2006). Cependant, cette lecture doit être nuancée par les spécificités locales, notamment les solidarités sociales et les stratégies informelles d'adaptation, qui complexifient les modèles théoriques issus de l'École de Chicago (G. Méo, 1998).

Les statistiques des Forces de Police Nationale (FPN) objectivent cette réalité. En 2020, les centres urbains gabonais ont enregistré 3 109 infractions contre les personnes et 8 708 contre les biens, en augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente (Centre Opérationnel de Commandement, de Coordination et d'Alerte¹³, 2024), malgré le contexte de restrictions sanitaires liées à la pandémie de la covid-19.

¹³ Le Centre opérationnel de commandement, de coordination et d'alerte (COPCCA) est, selon l'article 27 du Décret n° 0431/PR/MIS du 25 novembre 2024 réorganisant les Forces de Police nationale, la direction chargée du renseignement opérationnel, de la collecte des données et de la coordination des opérations de police sur l'ensemble du territoire.

Dans cette perspective, les géographes Denis Szabo (1960) et David Herbert (1982) ont mis en évidence les liens entre organisation urbaine et fait criminel, tandis qu'Éric Robitaille (2006) montre que la délinquance tend à se concentrer dans des espaces qualifiés de « socialement désorganisés », marqués par la précarité socioéconomique, l'urbanisation non maîtrisée et l'affaiblissement des normes collectives. Dans ce cadre, cette étude vise à interroger les formes de menaces sécuritaires, ainsi qu'à en analyser les déterminants structurels et contextuels. En effet, la montée de la délinquance apparaît étroitement liée aux difficultés d'insertion professionnelle, à la pauvreté, à la diffusion des drogues et aux fractures sociales. Les vols, agressions et violences juvéniles témoignent d'un contexte où les opportunités limitées favorisent des stratégies de survie ou de contestation sociale. Dès lors, la réponse publique à ces dynamiques combine dispositifs sécuritaires et politiques sociales, à travers le renforcement des infrastructures éducatives, l'amélioration des services sociaux et la mise en place d'une police de proximité traduisent une approche mixte. Toutefois, l'enjeu réside dans l'articulation cohérente de ces interventions pour éviter que la réponse sécuritaire ne masque les causes structurelles du phénomène.

Afin d'éclairer la problématique relative à l'insécurité dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement de Libreville, cette réflexion a mobilisé une méthodologie mixte articulant sources documentaires et investigations de terrain. L'exploitation d'articles scientifiques, de publications de presse et de rapports institutionnels consacrés à l'insécurité urbaine à Libreville a permis d'inscrire l'étude dans un cadre analytique élargi et de contextualiser les dynamiques locales. Ce cadre documentaire a été enrichi par une enquête quantitative menée entre décembre 2024 et janvier 2025 auprès de 200 résidents répartis dans quatre quartiers à forte densité et particulièrement exposée aux actes d'insécurité : Bambouchine, Nzeng-Ayong/Dragages, PK7 et PK8/Évasion. Le choix de ces quartiers repose sur leur récurrence dans les statistiques et les discours relatifs aux faits délictueux, révélant leur centralité dans la géographie locale de l'insécurité. Par ailleurs, une enquête qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs, réalisée du 3 au 27 juin 2025, a permis de recueillir les analyses d'acteurs institutionnels et locaux, notamment l'État-Major de Police d'Investigations Judiciaires (EMPIJ), l'Office Central Anti-Drogue (OCAD), le commissariat et la mairie du sixième arrondissement ainsi que les chefs de quartier concernés. L'objectif de cette démarche est d'identifier les facteurs structurels et conjoncturels favorisant l'insécurité, d'en analyser les conséquences sociales et d'évaluer la portée des réponses institutionnelles. L'article met ainsi en relation marginalisation territoriale et dynamique délinquante, tout en examinant les limites des dispositifs actuels et les perspectives d'amélioration de la gouvernance sécuritaire locale.

Situation sécuritaire des quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement

Appréhender l'insécurité dans le sixième arrondissement nécessite d'en décrypter la pluralité des expressions et les ressorts socioéconomiques qui la nourrissent. La typologie des acteurs impliqués et l'analyse de leurs stratégies opératoires éclairent les processus de territorialisation et de reproduction des pratiques délinquantes au sein d'espaces sous-intégrés.

I.1. La nature et les déterminants de l'insécurité

Dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement, la hiérarchisation des menaces sécuritaires s'appuie sur une évaluation différenciée de leur gravité et de leurs effets sociaux. En mobilisant la typologie de Raymond Gassin (2007), l'analyse distingue la petite et moyenne délinquance — caractérisée par la répétition d'infractions telles que les vols à la tire, les incivilités urbaines ou la consommation publique de stupéfiants —, dominante par sa fréquence et sa visibilité, de la grande criminalité (S. Cernkovich *et al.*, 2005 ; Gassin, 2007).

Cette lecture criminologique converge avec le Code pénal gabonais¹⁵, qui oppose atteintes aux personnes et atteintes aux biens¹⁶, montrant comment l’ordre juridique formalise et structure la hiérarchie des préjudices sociaux.

Les données empiriques révèlent une délinquance locale dominée par des infractions répétitives, dont la fréquence alimente un sentiment d’insécurité durable. La prééminence des vols simples (96 réponses), suivis des agressions (67), des cambriolages (62) et des vols qualifiés (61) (Tableau 1), confirme la centralité de la petite et moyenne délinquance dans la structuration des préoccupations sécuritaires. Au-delà des chiffres, cette hiérarchie illustre une mutation qualitative du phénomène : la banalisation progressive des actes délictueux et leur inscription dans le quotidien des habitants. Le tableau 1 illustre cette configuration dans les principaux quartiers étudiés, révélant les logiques spatiales et sociales de la délinquance locale.

Tableau 3 — Classification des infractions dans le sixième arrondissement de Libreville

Type d’infraction	Bambouchine		Nzeng-Ayong/Dragages		PK7		PK8/Évasion	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Vols simples	30/50	60 %	25/50	50 %	24/50	48 %	17/50	34 %
Vols qualifiés	14/50	28 %	25/50	50 %	15/50	30 %	17/50	34 %
Cambriolage	14/50	28 %	15/50	30 %	16/50	32 %	17/50	34 %
Agressions	11/50	22 %	19/50	38 %	18/50	36 %	19/50	38 %
Autres	8/50	16 %	11/50	22 %	14/50	28 %	10/50	20 %

Source : Données issues de l’enquête de terrain, décembre 2024 et janvier 2025.

Le tableau 1 montre que l’insécurité locale est largement structurée par les vols simples, particulièrement fréquents à Bambouchine (60 %), traduisant une exposition élevée à des infractions répétitives qui fragilisent le sentiment de sécurité. La concentration des vols qualifiés à Nzeng-Ayong/Dragages (50 %) signale des formes plus organisées de criminalité, suggérant une structuration des acteurs. La répartition des cambriolages et des agressions révèle des dynamiques différenciées selon les quartiers, tandis que la constance des statistiques policières — plus de 52 % d’infractions liées à la petite et moyenne délinquance (Centre Opérationnel de Commandement, de Coordination et d’Alerte, 2024) — met en évidence la routinisation de ces atteintes aux biens. Ces constats justifient la nécessité de dépasser la simple répression et d’agir sur les facteurs socioéconomiques qui alimentent ces pratiques.

L’insécurité urbaine découle de la conjonction de vulnérabilités économiques et socioculturelles : chômage des jeunes, précarité, diffusion des drogues, échec scolaire et affaiblissement des structures familiales favorisent l’ancrage de comportements déviants, révélant que l’insécurité est moins un simple problème d’ordre public qu’un indicateur de déséquilibres structurels.

Au Gabon, le chômage des jeunes (36 % en 2022) (Nations-Unies Gabon, 2024) et la persistance de la pauvreté (33,4 % de la population sous le seuil national) (Banque mondiale, 2025) révèlent les limites d’un développement économique inégalement inclusif et nourrissent frustrations sociales et comportements déviants, particulièrement dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement. L’inadéquation entre formation et emploi, renforcée par le gel des recrutements dans la fonction publique (2018 – 2023), produit une génération d’exclus vulnérables aux stratégies de survie, parfois illicites.

¹⁵ Loi n° 042/2018 du 5 juillet 2019 portant Code pénal de la République Gabonaise.

¹⁶ Articles 319 à 459 et 460 à 500 de la loi n° 042/2018 du 5 juillet 2019 portant Code pénal de la République Gabonaise.

À cet égard, un responsable du Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) indique que « 87 % des 64 077 demandeurs d'emploi enregistrés entre 2016 et 2024 avaient entre 16 et 34 ans ; un quart possédait le baccalauréat, tandis que la majorité ne disposait que d'un niveau secondaire sans certification reconnue ». Parallèlement, la consommation et le trafic de stupéfiants, dominés par le cannabis (*Samba*), la cocaïne, l'héroïne (*Kéméka*) et le Tramadol ou Diazépam (*kobolo*), se diffusent largement à travers des filières transnationales (T. Nyomba, 2025, 2026). Leur accessibilité financière (Tramadol : 500 – 1 000 FCFA ; Diazépam : 250 – 1 000 FCFA ; Cocaïne : 5 000 FCFA) accentue la vulnérabilité des jeunes et modifie les comportements, ce qui fait de la drogue le principal déterminant de l'insécurité urbaine, dépassant chômage et pauvreté. Enfin, l'affaiblissement des cadres familiaux et éducatifs, combiné à l'échec scolaire, fragilise les mécanismes de socialisation et transforme la famille en facteur de vulnérabilisation, exposant les jeunes aux influences criminelles et consolidant les dynamiques d'insécurité dans les quartiers marginalisés confirmant l'analyse de Franck Quentin de Mongaryas et Euloge Bibalou (2021) sur la corrélation entre rupture scolaire et comportements déviants au Gabon.

Tableau 4 — Les causes de l'insécurité selon les quartiers enquêtés

Facteurs d'insécurité	Bambouchine		Nzeng-Ayong/Dragages		PK7		PK8/Évasion	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Drogues	48/50	96 %	44/50	88 %	38/50	76 %	36/50	72 %
Chômage	42/50	84 %	34/50	68 %	30/50	60 %	25/50	50 %
Pauvreté	40/50	80 %	30/50	60 %	34/50	68 %	30/50	60 %
Autres facteurs	34/50	68 %	24/50	48 %	29/50	58 %	24/50	48 %
Total	164/200	82 %	132/200	66 %	131/200	65 %	115/200	57 %

Source : Données issues de l'enquête de terrain, décembre 2024 et janvier 2025.

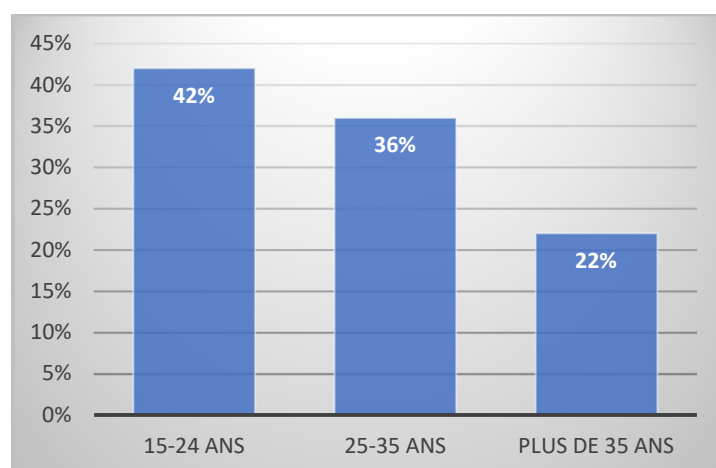
Le tableau 2 met en évidence la domination des drogues comme principal facteur d'insécurité dans tous les quartiers étudiés (72 % à 96 %), devant le chômage et la pauvreté. Bambouchine apparaît comme le territoire le plus vulnérable, cumulant les scores les plus élevés sur l'ensemble des indicateurs, traduisant une concentration des difficultés. Nzeng-Ayong/Dragages se caractérise par une prééminence marquée des drogues, tandis que le PK7 présente un profil plus équilibré. Le PK8/Évasion enregistre les niveaux les plus faibles, suggérant une situation relativement moins critique. L'ensemble révèle une forte inégalité spatiale et un cumul des vulnérabilités dans certains quartiers.

L'examen des formes et des causes de l'insécurité met en évidence ses fondements sociaux et structurels, tout en révélant les pratiques des acteurs qui participent à la structuration du phénomène.

I.2. Catégorisation des acteurs et leurs modes opératoires

L'insécurité dans le sixième arrondissement de Libreville traduit des recompositions sociales où l'État et la famille peinent à assurer leur rôle d'encadrement. L'absence de mécanismes efficaces d'insertion socioprofessionnelle crée un contexte propice à la marginalisation et à la déviance juvénile. L'analyse des profils sociodémographiques (Figure 1) des auteurs d'actes délictueux révèle des caractéristiques récurrentes : une forte concentration dans certaines tranches d'âge et une prédominance masculine (Figure 2). Ces éléments confirment que la délinquance urbaine s'inscrit dans des logiques sociales structurées par des déterminants générationnels et genrés.

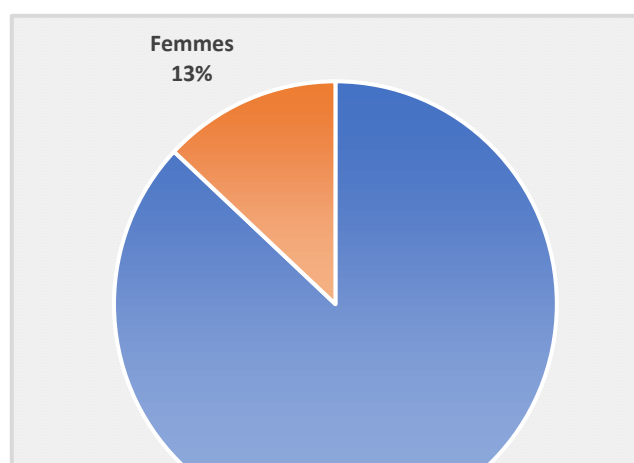
Figure 2 — Structure démographique des acteurs de l'insécurité



Source : Statistiques du commissariat de police du sixième arrondissement, années 2022-2024

L'analyse démographique des acteurs de l'insécurité dans le sixième arrondissement de Libreville (Figure 1) révèle une dynamique essentiellement juvénile, avec une surreprésentation des 15-35 ans (78 %). Trois groupes se distinguent : les 15-24 ans (42 %), caractérisés par l'impulsivité, la quête identitaire et l'initiation précoce aux stupéfiants ; les 25-35 ans (36 %), souvent récidivistes ou intégrés dans des réseaux criminels plus organisés, traduisant une expérience des activités délinquantes ; enfin, les plus de 35 ans (22 %), dont la participation décroît avec l'âge, en lien avec la stabilisation familiale et l'usure physique et psychologique. Cette segmentation met en évidence la dimension générationnelle du phénomène.

Figure 3 — Répartition des acteurs de l'insécurité selon le sexe



Source : Statistiques du commissariat de police du sixième arrondissement, années 2022-2024

La figure 2 traduit une surreprésentation des hommes (87 % des cas recensés) parmi les auteurs d'infractions dans le sixième arrondissement, confirmant que l'insécurité urbaine repose sur une dynamique fortement sexuée. Cette dissymétrie traduit l'influence des normes sociales de genre, qui orientent différemment les trajectoires masculines et féminines. Les attentes sociales liées au rôle économique masculin, combinées à une présence accrue dans l'espace public, peuvent accroître l'exposition des hommes aux pratiques illicites, notamment en contexte de précarité. À l'inverse, la faible proportion de femmes (13 % des cas recensés) ne signifie pas une absence totale d'implication, mais peut refléter des formes de délinquance moins visibles ou différemment qualifiées. L'insécurité apparaît ainsi comme un phénomène structuré par les rapports sociaux de sexe.

L'analyse des modes opératoires des acteurs de l'insécurité s'appuie sur l'étude des vols à la tire, principale infraction enregistrée dans le sixième arrondissement de Libreville avec 96 cas recensés lors de l'enquête de terrain. Ces pratiques dépassent le cadre d'actes isolés et opportunistes pour s'inscrire dans une organisation collective structurée. Les faits sont généralement perpétrés par des groupes restreints de deux à cinq personnes, âgés pour la plupart de 15 à 25 ans. Cette organisation repose sur une division fonctionnelle des tâches. Le « *guetteur* », souvent mineur, occupe des positions stratégiques afin de signaler la présence des forces de l'ordre et de repérer les cibles potentielles, sa jeunesse facilitant la discrétion. Les « *rabatteurs* » assurent l'identification et le suivi des victimes, évaluant leurs vulnérabilités. L'« *exécutant* », plus expérimenté, procède à l'acte en mobilisant rapidité et maîtrise de l'environnement urbain pour garantir la fuite. Les techniques employées — approche par l'arrière, saisie rapide, dispersion coordonnée — témoignent d'un savoir-faire consolidé. Les embouteillages sur l'axe PK6-PK12 (7 heures - 9 heures et 17 heures -19 heures), ainsi que la promiscuité des gares et de certaines ruelles, constituent des contextes favorables. La méthode dite du « *sandwich* » illustre ce degré de coordination.

L'évolution vers des formes de criminalité plus sévères traduit une sophistication croissante des méthodes et une organisation structurée des groupes délinquants. Les vols qualifiés reflètent une stratégie méthodique exploitant la vulnérabilité des usagers en déplacement. Les groupes comptent généralement de quatre à six individus répartis selon des rôles précis : les « *bloqueurs* » régulent la circulation, l'« *intimideur* » exerce une pression psychologique, les « *exécutants* » procèdent aux fouilles, tandis que le « *coordinateur* » supervise l'ensemble de l'opération. L'arsenal employé s'adapte aux contraintes légales et aux spécificités locales, les armes blanches (machettes, couteaux, tessons de bouteille, compas, etc.) étant privilégiées pour leur disponibilité, leur dissimulation aisée, l'effet psychologique qu'elles génèrent et le faible risque juridique associé. Les cibles montrent une hiérarchisation claire : téléphones portables haut de gamme, argent liquide, bijoux et équipements électroniques portables constituent le butin principal, tandis que le vol de véhicules, notamment les deux-roues, traduit une diversification préoccupante des stratégies criminelles. Le braquage du 15 février 2018 à l'échangeur de Nzenz-Ayong illustre cette planification minutieuse : un vieux matelas placé sur la chaussée provoque un ralentissement, permettant à un groupe de six à huit jeunes de menacer le conducteur avec un couteau et de s'emparer du butin, révélant une coordination opérationnelle exemplaire (La Rédaction, 2018).

L'étude des pratiques délinquantes révèle une insécurité multiforme dans le sixième arrondissement, nécessitant des stratégies différenciées et adaptées aux réalités des quartiers sous-intégrés.

Répercussions sociales de l'insécurité et dispositifs de lutte dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement

Dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement, l'insécurité fragilise les dynamiques sociales et économiques, accentuant précarité et désorganisation urbaine. Les réponses institutionnelles, limitées et peu coordonnées, peinent à enrayer durablement ce phénomène. Le renforcement des mécanismes des luttes, articulé à des politiques publiques plus inclusives, constitue une piste d'amélioration de la sécurité.

II.1. Dimensions sociales et économiques

La quantification des coûts économiques de l'insécurité éclaire ses effets sur l'investissement et le développement local, mais ne suffit pas à en saisir la portée structurelle, tant ses répercussions s'inscrivent dans des dynamiques sociales et territoriales durables. L'insécurité induit des processus de désinvestissement qui transforment les quartiers sous-intégrés en espaces marginalisés.

Selon Sylvie Scherer (2010), la sécurité constitue désormais un critère central du cadre de vie et un déterminant majeur de l’implantation économique. Cette fragilisation se traduit par une recomposition contrainte du tissu commercial : contraction des horaires d’activité, disparition d’activités non rentables (friperie, débits de boissons, loisirs nocturnes) et relocalisation des entrepreneurs vers des zones plus sûres, accentuant la désarticulation économique locale.

La mesure du coût économique de l’insécurité dans le sixième arrondissement, chiffrée à plus de 191 millions de francs CFA en 2024 selon les données du commissariat de cet arrondissement, donne l’apparence d’une objectivation précise du phénomène. Pourtant, cette estimation repose sur les seuls faits déclarés et sous-estime probablement l’ampleur réelle des pertes, la sous-déclaration pouvant multiplier les chiffres par trois selon les enquêtes d’Afrobarometer¹⁷. Cette distorsion statistique s’explique par une crise de confiance envers les institutions, mise en évidence par Christian Wali Wali (2018), qui observe une perception massivement négative de la gestion gouvernementale de la criminalité. L’analyse des montants déclarés (Tableau 3) met en évidence une hiérarchisation des préjudices : pertes modérées pour les vols simples (100 000 à 150 000 FCFA), montants plus élevés pour les cambriolages résidentiels (souvent supérieurs à 500 000 FCFA) et seuils dépassant fréquemment un million de FCFA pour les vols qualifiés.

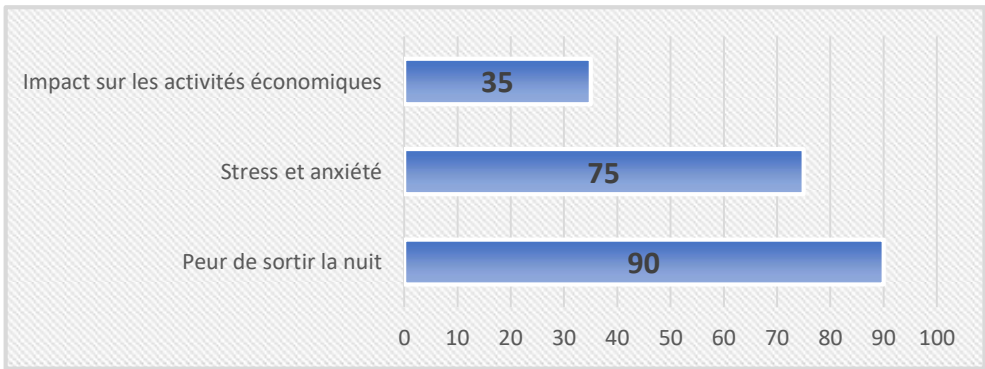
Tableau 5 — Répartition des dommages socioéconomiques par type d’infractions

Catégorie d’infraction	Montant minimal	Montant maximal	Observations
Vols simples	100 000 FCFA	150 000 FCFA	Catégorie la moins dommageable
Vols résidentiels	≥ 500 000 FCFA	-	Préjudices substantiels, affectant les ménages
Vols qualifiés	≥ 1 000 000 FCFA	-	Catégorie la plus préjudiciable

Source : Données issues de l’enquête de terrain, décembre 2024 et janvier 2025.

À ces coûts directs s’ajoutent des charges indirectes — pertes de productivité, séquelles psychologiques (Figure 3), dépenses médicales non couvertes — qui, bien que difficilement mesurables, amplifient considérablement l’impact structurel de l’insécurité sur le développement socioéconomique local (Figure 3).

Figure 4 — Impacts de l’insécurité sur la population locale étudiée

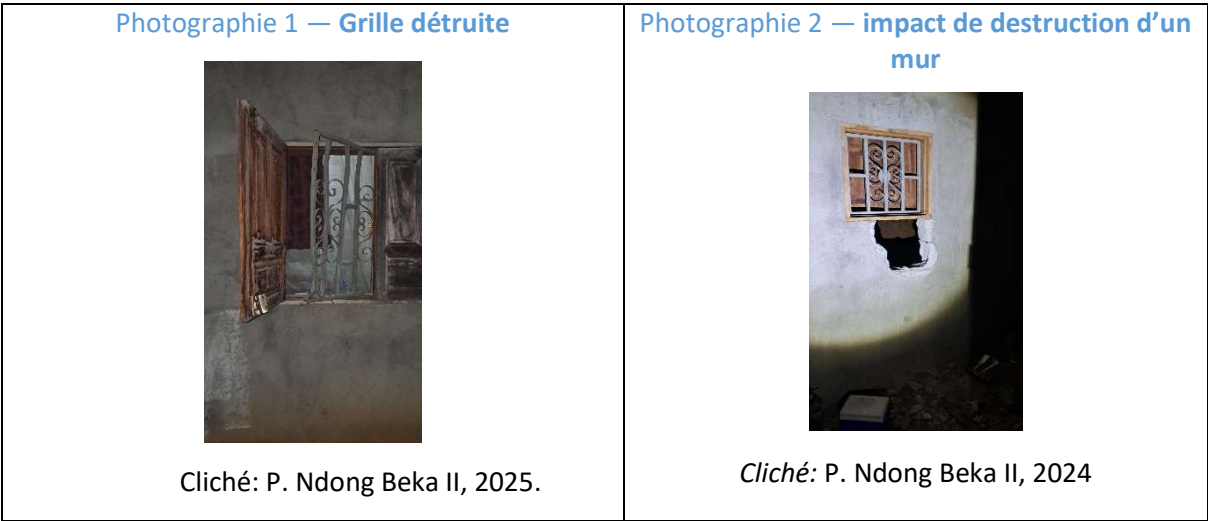


Source : Données issues de l’enquête de terrain, décembre 2024 et janvier 2025.

¹⁷ Les enquêtes concernées sont : n° 1037 (28 août 2025), « *Au Gabon, la police est largement perçue comme corrompue, indigne de confiance et sujette aux abus* » ; n° 473 (20 août 2021), « *Les Gabonais font peu confiance à la police et à la gendarmerie* » ; et n° 256 (15 novembre 2018), « *La majorité des Gabonais estiment que leur sécurité personnelle s’est dégradée* ».

La perception d’une défaillance des dispositifs publics de sécurité conduit les acteurs économiques à internaliser la gestion du risque, générant ainsi une véritable « *fiscalité informelle* » liée à l’insécurité. Cette adaptation contrainte détourne une part significative des ressources productives vers des dépenses défensives qui freinent l’investissement et la croissance locale. Gardiennage permanent, installation et maintenance de systèmes de vidéosurveillance et d’alarme, renforcement architectural (grilles, barreaux), éclairage autonome compensant les insuffisances publiques : autant de charges improductives qui alourdissent les budgets des ménages et des entreprises. Le témoignage d’un pharmacien de Nzeng-Ayong/Dragages lorsqu’il affirme « *payer deux gardiens, un de jour et un de nuit, plus un système d’alarme. Ça me coûte 500 000 francs par mois, soit 20 % de mon bénéfice* », illustre l’ampleur de cette ponction économique. Ces investissements transforment également l’espace urbain : la généralisation des grilles et des dispositifs défensifs convertit progressivement l’habitat en espace fortifié, sans pour autant éradiquer les cambriolages (Planche photographique 1), altérant les sociabilités de voisinage et l’expérience urbaine. Toutefois, cette contrainte produit un effet paradoxal : l’insécurité stimule l’essor d’un marché de la protection privée, au bénéfice des entreprises de gardiennage et des fournisseurs d’équipements sécuritaires. Ainsi se met en place une économie de la peur, entendue comme un système dans lequel l’insécurité réelle ou perçue est instrumentalisée et transformée en ressource économique et politique, générant des profits pour certains acteurs (sécurité privée, dispositifs de surveillance, médias, voire réseaux criminels) qui tirent avantage de la gestion, de la diffusion ou de l’exploitation de cette peur sociale, où la vulnérabilité collective devient source de profits sectoriels.

Planche photographique 1 — Un cambriolage à Bambouchine révélant les limites des grilles de protection



Ainsi, l’insécurité, en reconfigurant les équilibres sociaux, économiques et territoriaux des quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement, présente les fragilités d’une gouvernance sécuritaire dont les réponses, souvent fragmentées ou insuffisamment coordonnées, peinent à endiguer durablement les dynamiques de vulnérabilisation.

II.2. Limites des réponses institutionnelles

Si le cadre législatif gabonais offre, en théorie, des instruments complets de répression et de prévention, leur effectivité reste compromise par des fragilités structurelles. Cette fracture entre ambition normative et capacité institutionnelle d’exécution contribue au maintien de la criminalité dans le sixième arrondissement, en raison à la fois des limites opérationnelles des forces de police et des lenteurs ou irrégularités du fonctionnement judiciaire.

Considérée comme une fonction régalienne, la sécurité au Gabon relève du ministère de l'Intérieur¹⁸, conformément aux dispositions constitutionnelles et réglementaires en vigueur. Son exercice repose sur une architecture institutionnelle duale. Elle associe la Gendarmerie Nationale (GENA)¹⁹, dotée de missions de prévention, de police judiciaire et de maintien de l'ordre sous double tutelle²⁰. Et d'autre part, les Forces de Police Nationale (FPN)²¹, récemment réorganisées et structurées en unités spécialisées²² réparties sur l'ensemble du territoire. Inspirée du modèle français de sécurité, cette configuration institutionnelle reproduit des défis récurrents liés aux chevauchements de compétences et aux rivalités organisationnelles (Y. — C. Quero, 2008). À l'échelle du sixième arrondissement, elle se traduit par l'intervention conjointe du commissariat de police de Nzeng-Ayong et de la brigade de gendarmerie territoriale du PK9, le commissariat demeurant la principale institution sécuritaire dans la lutte contre la délinquance urbaine.

L'insuffisance des moyens humains et matériels limite fortement l'efficacité des forces de sécurité dans le sixième arrondissement. Avec 256 policiers pour près de 185 000 habitants — soit un ratio d'environ 1 pour 723, bien en deçà des « *standards recommandés de 1 policier pour 100 habitants* » (D. Diop, 2016) —, la capacité de présence dissuasive et de patrouille préventive demeure réduite. À cette contrainte s'ajoute un déficit logistique marqué, avec seulement deux véhicules (un Camion Iveco et un Land Cruiser) pour couvrir l'ensemble de l'arrondissement, entraînant des délais d'intervention prolongés, notamment dans les quartiers sensibles comme Bambouchine, Nzeng-Ayong/Dragages, PK7 et PK8/Évasion. Cette fragilité opérationnelle s'inscrit dans un contexte plus large de crise de confiance entre les citoyens et les forces de sécurité, notamment la police et la gendarmerie. Les enquêtes d'Afrobarometer mettent en évidence une défiance, alimentée par des perceptions récurrentes de corruption et d'inefficacité, telles que relevées par (C. Wali Wali, 2018). Ce déficit de légitimité entrave la coopération citoyenne et affaiblit durablement l'efficacité du dispositif sécuritaire.

Sur le plan judiciaire, au-delà de l'existence des textes, la dissuasion pénale repose sur l'effectivité du traitement judiciaire des infractions. Or, dans le sixième arrondissement, les lenteurs procédurales et les insuffisances organisationnelles (durée excessive des enquêtes judiciaires, lenteur de traitement des plaintes, engorgement des tribunaux, manque de coordination entre police et justice, pénurie de magistrats et d'enquêteurs, insuffisance de moyens logistiques et numériques, difficultés de transmission des dossiers entre services compétents) compromettent le fonctionnement du système judiciaire. Elles limitent ainsi sa capacité à transformer la norme juridique en sanctions effectives et rapidement exécutées. Cette inadéquation entre cadre juridique et exécution concrète affaiblit la portée du dispositif répressif, entretient un climat d'impunité et accentue la défiance des populations envers l'autorité publique. L'architecture judiciaire gabonaise, structurée autour du Tribunal de Première Instance de Libreville²³ et de ses chambres spécialisées²⁴, offre en principe un cadre institutionnel adapté à la diversité des infractions constatées dans le sixième arrondissement. Le Code pénal et le Code de procédure pénale²⁵ définissent un arsenal répressif gradué couvrant les atteintes aux biens, aux personnes, les infractions économiques et le trafic de stupéfiants (Tableau 4).

¹⁸ Décret n° 0333/PR/MISPID du 28 février 2013 portant attributions et organisation du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation.

¹⁹ Décret n° 0195/PR/MDN du 22 mai 2012 portant réorganisation de la Gendarmerie Nationale.

²⁰ Ministère de la Défense et ministère de l'Intérieur.

²¹ Décret n° 0431/PR/MIS du 25 novembre 2024 portant réorganisation des Forces de Police Nationale.

²² Il s'agit de : la Sûreté Urbaine ; la Police Administrative ; le Renseignement ; les Délits Routiers ; le Corps Urbain et le Secrétariat Central.

²³ Loi organique n° 008/2019 du 4 juillet 2019 fixe l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire.

²⁴ Il s'agit par exemple de : la chambre correctionnelle, la chambre criminelle, le Tribunal pour enfants, etc.

²⁵ Loi n° 043/2018 du 5 juillet 2019 portant Code de procédure pénale.

La gradation des peines, pouvant aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité, traduit une volonté de proportionnalité et de dissuasion (Tableau 4). Toutefois, la portée réelle de ce dispositif demeure conditionnée par son effectivité pratique, qui révèle des limites structurelles.

Tableau 6 — Cadre juridique des activités délictuelles/criminelles dans le sixième arrondissement

Catégorie	Infraction	Base légale	Qualification	Peines encourues
Atteintes aux biens	Vol simple	Art. 460	Délit	3 ans d'emprisonnement max + 1 000 000 FCFA d'amende max
	Vol qualifié (violence, arme, réunion)	Art. 463	Crime	Réclusion de 5 à 20 ans
	Vol avec arme + prise d'otages/tortures/violences sexuelles	Art. 466	Crime	Réclusion criminelle à perpétuité
	Vol avec effraction (cambriolage)	Art. 463	Délit aggravé	5 ans d'emprisonnement max + 2 000 000 FCFA d'amende max
	Recel	Art. 477	Délit	Peines identiques à l'infraction d'origine
Atteintes aux personnes	Violences légères	Code pénal	Contravention	Amende ou peine légère
	Violences avec ITT	Code pénal	Délit	Peine correctionnelle
	Violences graves	Code pénal	Crime	Réclusion criminelle
	Violences sexuelles (viol aggravé)	Code pénal	Crime	Réclusion criminelle à perpétuité
	Homicide volontaire	Arts. 350 — 358	Crime	Réclusion criminelle à perpétuité
Stupéfiants et criminalité économique	Trafic de stupéfiants	Arts. 597 — 603	Crime/Délit	Peines criminelles ou correctionnelles
	Détention/usage de stupéfiants	Arts. 597 — 603	Délit	Peines correctionnelles
	Blanchiment d'argent	Arts. 561 — 569	Crime/Délit	Peines pénales et financières

Source : Code pénal de la République Gabonaise et Code procédure pénale

Dans un arrondissement densément peuplé, l'efficacité des sanctions reste largement entravée par des limites structurelles et sociales : de nombreuses infractions, notamment les vols à la tire et le recel, sont sous-déclarées, générant un sentiment d'impunité ; la distinction entre contravention, délit et crime exige un traitement judiciaire précis, mais la surcharge des tribunaux et la lenteur des procès freinent l'exécution effective des peines et réduisent leur effet dissuasif. Par ailleurs, la forte implication des jeunes de 15 à 25 ans (Figure 1) dans les délits révèle des problématiques socioéconomiques persistantes que les sanctions pénales seules ne peuvent résoudre, tandis que la lutte contre les formes aggravées de vol, les violences collectives et le recel est limitée par le manque de coordination et de moyens pour les enquêtes criminelles et financières.

En conséquence, la compréhension des insuffisances actuelles permet de mieux orienter les solutions et d'envisager des mesures adaptées pour améliorer la prévention et la répression de la criminalité dans le sixième arrondissement.

II.3. Mécanismes de lutte et perspectives d'amélioration de la sécurité

Devant les limites des méthodes classiques, il devient nécessaire de développer des stratégies intégrées associant police de proximité, actions de prévention sociale et aménagement urbain afin de promouvoir une sécurité durable. L'expérience africaine montre que la vulnérabilité urbaine ne peut être résolue uniquement par les structures de sécurité, mais doit s'inscrire dans une approche de développement plus inclusive (S. Commins, 2011).

Fortement expérimentée à travers le monde, la police de proximité constitue une approche innovante qui repense l'intervention sécuritaire. Dans le contexte des quartiers marginalisés du sixième arrondissement de Libreville, elle s'avère pertinente face à l'ancrage local de la criminalité et à l'influence des régulations sociales traditionnelles. Sa réussite repose sur la refonte des pratiques policières, l'innovation opérationnelle et le renforcement des partenariats communautaires, tout en professionnalisant les agents.

Inspirée du modèle anglo-saxon de « *community policing* » (S. Roché, 2005), la police de proximité constitue une révolution conceptuelle qui transforme la manière dont les forces de sécurité interagissent avec la population. Dans les quartiers marginalisés de Libreville et particulièrement du sixième arrondissement, sa pertinence est accentuée par la concentration territoriale de la petite et grande délinquance et l'importance des régulations sociales traditionnelles. La stratégie repose sur une présence policière visible et permanente, le développement d'antennes décentralisées dans les zones criminogènes et l'organisation de patrouilles pédestres par binômes, favorisant la connaissance du terrain et la confiance avec les habitants. Elle s'inscrit également dans une gouvernance locale inclusive, impliquant collectivités et chefs de quartier, et nécessite d'adapter l'action policière au rythme de la criminalité, afin d'optimiser prévention et intervention. Cette approche interroge ainsi la politique de sécurité publique en plaçant la prévention et la coopération communautaire au centre des pratiques policières (B. Homa Moussavou, 2011).

L'approche préventive éducative, mise en avant par Franck Quentin de Mongaryas et Euloge Bibalou (2021) dans le cadre des violences scolaires, constitue un modèle transposable à la sécurité urbaine. Elle repose sur la combinaison de mesures sociales, éducatives et urbaines visant à traiter les causes profondes de la criminalité : chômage des jeunes, échec scolaire, désorganisation familiale et consommation de drogues. Les programmes de formation professionnelle, la réhabilitation scolaire et le développement d'activités périscolaires offrent des alternatives concrètes à l'exclusion sociale et à la délinquance. La création de centres de soins de proximité pour les addictions et l'amélioration de l'environnement urbain (éclairage, infrastructures accessibles, terrains de sport, espaces collectifs animés) réduisent directement les opportunités criminelles. Enfin, la médiation pénale, la justice restaurative et les travaux d'intérêt général constituent des réponses alternatives au système judiciaire traditionnel, renforçant la prévention tout en désengorgeant les prisons.

Conclusion

L'analyse de l'insécurité dans les quartiers sous-intégrés du sixième arrondissement de Libreville révèle une réalité qui dépasse la simple question du maintien de l'ordre pour interroger les fondements mêmes du modèle de développement gabonais. Loin d'être un phénomène conjoncturel, l'insécurité apparaît comme l'expression territorialisée de fractures socioéconomiques. Le chômage des jeunes et la pauvreté structurelle alimentent un processus de marginalisation qui transforme certains espaces urbains en foyers de vulnérabilité sociale, mettant en relief les limites d'une économie dépendante de la rente pétrolière.

La prolifération des drogues et la diffusion de modèles délinquants transnationaux (« *Kulunas* » congolais ou « *Microbes* » ivoiriens) participent à la mutation qualitative de la criminalité locale. La délinquance juvénile, autrefois essentiellement opportuniste, tend à se structurer en groupes territorialisés, inscrivant la violence dans une logique d'appropriation spatiale et identitaire. Cette évolution révèle une recomposition des rapports sociaux dans les quartiers périphériques.

Les indicateurs institutionnels confirment l'essoufflement du système sécuritaire : déficit d'effectifs policiers, lenteur procédurale et saturation carcérale traduisent une incapacité structurelle à répondre efficacement au phénomène. L'essor d'une « *économie de la protection* » montre que l'insécurité génère ses propres circuits économiques, renforçant la précarité et la fragmentation urbaine.

La typologie spatiale proposée — distinguant les zones d'hypercriminalité (Bambouchine, Nzeng-Ayong/Dragages, Montalier), les zones de criminalité structurelle (PK7, PK8/Évasion, PK12), les zones de criminalité émergente (Sibang, Nzeng-Ayong I) et les zones relativement préservées (Nzeng-Ayong/Centre) — met en évidence une hiérarchisation des territoires selon leur degré d'exposition à la criminalité, permettant de dépasser les approches homogénéisantes. La réponse durable implique une articulation entre politiques d'insertion socioéconomique, aménagement urbain préventif et gouvernance locale participative.

Ainsi, l'insécurité urbaine à Libreville s'inscrit dans un contexte plus large de recomposition des villes africaines confrontées à l'urbanisation rapide et aux inégalités structurelles. La transformation de ces dynamiques dépendra de la capacité des pouvoirs publics à substituer à la logique répressive une stratégie intégrée fondée sur la prévention, l'inclusion et la cohésion territoriale.

Références Bibliographique

AFP, 2018, juin 22, « Gabon : à Libreville, l'urbanisation "anarchique" menace les zones protégées » [Information]. Consulté à l'adresse <https://www.geo.fr/environnement/gabon-a-libreville-l-urbanisation-anarchique-menace-les-zones-protegees-189821>

BANQUE MONDIALE, 2025, avril 7, « Gabon — vue d'ensemble » [Text/HTML]. Consulté à l'adresse <https://www.banquemondiale.org/fr/country/gabon/overview>

BEKA BEKA Annie et ADA NZOUGHE ÉP. OBOUNOU Corinne, 2021, « Processus d'urbanisation et habitat au Gabon : diagnostic et résilience des populations du "Grand Libreville" », *Regardsuds*, n° spécial 2020. Consulté à l'adresse <https://regardsuds.org/processus-durbanisation-et-habitat-au-gabon-diagnostic-et-resilience-des-populations-du-grand-libreville-2/>

BIBOUTOU Armel, 2022, décembre 16, « Dynamiques d'urbanisation et risques écosystémiques dans la région de Libreville (Gabon) » (thèse), *theses.fr*. Consulté à l'adresse <https://theses.fr/2022UNIP7047>

BIGNOUMBA Guy-Serge, 2022, « Ambitions et désillusions d'un modèle de gestion d'une ville côtière : cas de la commune d'Akanda (Gabon) », *Les Cahiers Nantais [en ligne]*.

BOURRET Jocelyn, 2019, février 26, « La "tranquillité sociale" : la prise en compte de ses enjeux dans les politiques de rénovation urbaine : l'exemple de Toulouse » (thesis). Consulté à l'adresse <https://theses.fr/2019TOU20007>

BOUZOUINA Louafi, 2008, décembre 3, « Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines » (phd thesis). Consulté à l'adresse <https://theses.hal.science/tel-00354936>

BRUNET Roger, FERRAS Robert et THÉRY Hervé, 1997, *Les mots de la géographie*, 3e éd. rev. et augm, Montpellier : Paris, La Documentation Française, 518 p.

CENTRE OPÉRATIONNEL DE COMMANDEMENT, DE COORDINATION ET D'ALERTE, 2024, « Statistiques criminelles du Gabon 2024 ».

- CERNKOVICH Stephen, KAUKINEN Catherine et GIORDANO Peggy, 2005, « Les types de délinquantes : une étude longitudinale des causes et des conséquences », *Criminologie*, vol. 38, n° 1, p. 103-138.
- COMMINS Stephen, 2011, « Fragilité urbaine et sécurité en Afrique », *Bulletin de La Sécurité Africaine*, n° 12, p. 1-8.
- DABANY Jean Rovys, 2021, septembre 27, « Gabon : des drones contre l'urbanisation anarchique » [Information]. Consulté à l'adresse <https://fr.africanews.com/2021/09/27/gabon-des-drones-contre-l-urbanisation-anarchique/>
- DIALLO Ndemba, 2024, avril 30, « L'urbanisation galopante et l'occupation anarchique des sols à Dakar. — Utopies Urbaines » [Information]. Consulté à l'adresse <https://utopies-urbaines.fr/lurbanisation-galopante-occupation-anarchique-sols-dakar/>
- DIOP Djibril, 2016, « Développement urbain et insécurité à Dakar : état des lieux et perspectives », *Réseau d'Échanges Stratégiques pour une Afrique Subsaharienne Durable*, p. 22.
- DJATCHEU Martin Luther, 2018, « Fabriquer la ville avec les moyens du bord : L'habitat précaire à Yaoundé (Cameroun) », *Géococonfluences*.
- EDOU Geneviève Dewuno, 2025, décembre 25, « Libreville : la sécurité, un droit encore hors de portée pour de nombreux citoyens | Gabonmediatime.com | Actualités Gabon ». Consulté à l'adresse <https://gabonmediatime.com/libreville-la-securite-un-droit-encore-hors-de-portee-pour-de-nombreux-citoyens/>
- ESSE NDJENG Maximilien-Pierre, 2013, « Les fondements politiques de l'urbanisation anarchique à Mabanga (N'Gaoundere-Cameroun) », *Carnets de géographes*, n° 6. doi:10.4000/cdg.936
- FITOUSSI Jean-Paul, LAURENT Eloi et MAURICE Joël, 2004, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, La Documentation française/Conseil d'Analyse Économique, 327 p.
- GASSIN Raymond, 2007, *Criminologie*, Paris, Éditions Dalloz, 823 p.
- GAUTRON Virginie, 2006, janvier 1, « Les politiques publiques de lutte contre la délinquance » (thesis). Consulté à l'adresse <https://theses.fr/2006NANT4020>
- GÉOCONFLUENCES, 2025, décembre, « Bidonville, quartier informel, quartier d'habitat spontané, habitat précaire, autoconstruction » [Éducation]. Consulté le 25 mai 2026, à l'adresse <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/bidonville>
- HERBERT David, 1982, *The Geography of Urban Crime*, London, Longman Higher Éducation, 136 p.
- HOMA MOUSSAVOU Bertrand, 2011, *Prisons africaines : Le cas du Gabon*, Paris, Éditions L'Harmattan, 148 p.
- LA RÉDACTION, 2018, février 15, « Insécurité : Le cas de l'échangeur de Nzeng-Ayong ». Consulté à l'adresse <https://www.gabonreview.com/insecurite-cas-de-lechangeur-de-nzeng-ayong/>
- LASSERRE Guy, 1958, *Libreville, la ville et sa région : Gabon-AEF, étude de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 348 p.
- MBA MISSANG Frederick, 2025, « Les jeunes et le défi de la sécurité en Afrique », *Revue internationale sur le travail et la société*, vol. Volume 23, n° 05, p. 1-17.
- MBEMBO-GALLO Jérémie, 2022, juin, « Contribution au développement des villes gabonaises : proposition d'un schéma de secteur du 6e arrondissement de Libreville » (Thèse de Master). Consulté à l'adresse <https://www.grin.com/document/1437848>
- MÉO Guy Di, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université, 320 p.
- MODÉRATEUR, 2017, août 2, « Insécurité grandissante à Libreville : Pk6 le Far West — » [Information]. Consulté à l'adresse <https://gabonactu.com/blog/2017/08/02/insecurite-grandissante-a-libreville-pk6-le-far-west/>

- MONGARYAS Romaric Franck Quentin De et BIBALOU Euloge, 2021, « Violences en milieu scolaire au Gabon. Regards croisés autour de l'analyse de contenu des mémoires professionnels des étudiants en fin de cycle à l'ENS de Libreville », *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 62. doi:10.4000/edso.17640
- MOUGHOLA LEYOUNBOU Lydie, 2020, « L'étalement urbain de la ville de Libreville, enjeux socioéconomiques entre 1993 et 2013 : l'exemple de la périphérie Est ».
- MUCCHIELLI Laurent, 2007, *Violences et insécurité : Fantômes et réalités dans le débat français*, La Découverte, Paris, La Découverte, 168 p.
- NATIONS-UNIES GABON, 2024, « Bilan commun de pays des Nations-Unies au Gabon 2022 » (Institutionnel), Libreville : Organisation des Nations Unies, p. 84.
- NDONG MBA Jean Claude, 2021, « Espaces périphériques et pratiques foncières : Pour une relecture de la gouvernance urbaine à Libreville », in Rano-Michel Nguema, *De la ville non pensée à la ville pansée : Réflexions et critiques géographiques sur Libreville : En hommage au professeur Pierre Claver Mvele*, Paris, L'Harmattan, p. 249-275.
- NGUEMA Rano-Michel, 2005, « Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au Gabon : le cas de Libreville », *Belgeo. Revue belge de géographie*, n° 4, p. 481-498.
- NGUEMA Rano-Michel, 2014, « Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville [Gabon] », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 22. doi:10.4000/espacepolitique.3014
- NONN Henri, 2000, « Déclinaison sur la recomposition des territoires dans le cadre français », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 40, n° 4. doi:10.4000/rge.4031
- NYOMBA Thécia, 2025, octobre 30, « Libreville : démantèlement d'un réseau de trafic de drogue nigéro-béninois ». Consulté à l'adresse <https://www.gabonreview.com/libreville-demantelement-dun-reseau-de-traffic-de-droque-nigero-beninois/>
- NYOMBA Thécia, 2026, février 9, « Libreville : la DGSS démantèle une filière internationale de chanvre modifié ». Consulté à l'adresse <https://www.gabonreview.com/libreville-la-dgss-demantele-une-filiere-internationale-de-chanvre-modifie/>
- OBIANG NZE Ismaël, 2023, septembre 24, « Gabon : victime d'une urbanisation anarchique, Libreville perd sa mémoire » [Information]. Consulté à l'adresse https://afrique.le360.ma/culture/gabon-victime-dune-urbanisation-anarchique-libreville-perd-sa-memoire_BGXUFTMJHBFYXF2HDPBNA4VFOY/
- ONGO NKOA Bruno Emmanuel et SONG Jacques Simon, 2019, « Urbanisation et inégalités en Afrique : une étude à partir des indices désagrégés », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 3, p. 447-484.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, 2004, « Violence urbaine et criminalité en Afrique subsaharienne : un état des lieux », *Déviance et Société*, vol. 28, n° 1, p. 81-95.
- QUERO Yann-Cédric, 2008, « Étude sur les polices en Afrique subsaharienne francophone », Montréal : Centre International pour la Prévention de la Criminalité, p. 125. Consulté à l'adresse <https://cipc-icpc.org/rapports/etude-sur-les-polices-en-afrique-subsaaharienne-francophone/>
- RHEIN Catherine et ELISSALDE Bernard, 2004, « La fragmentation sociale et urbaine en débats », *L'Information Géographique*, vol. 68, n° 2, p. 115-126.
- RICHARD Alain et LÉONARD Guy, 1993, *Le Gabon, géographie active*, Institut Pédagogique National-EDICEF-EDIG, Libreville, Institut Pédagogique National — EDICEF — EDIG, 288 p.
- ROBITAILLE Éric, 2006, « La part de la géographie dans la recherche sur les effets de quartier », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 141, p. 403-407.
- ROCHÉ Sebastian, 2005, *Police de proximité. Nos politiques de sécurité*, Seuil, Paris, Seuil, 310 p.

- SCHERER Sylvie, 2010, juin, « Les villes face à l'insécurité », *Les cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme*, n° 155, p. 4-5.
- SÈNE Abdourahmane, 2018, « L'urbanisation de l'Afrique : davantage de bidonvilles ou des villes intelligentes ? », *Population & Avenir*, vol. 739, n° 4, p. 14-16.
- SZABO Denis, 1960, *Crimes et villes : étude statistique de la criminalité urbaine et rurale en France et en Belgique*, Cujas, 242 p.
- VANDERSCHUEREN Franz, 2013, septembre 18, « L'évolution et les défis de la sécurité dans les villes » [Institutionnel]. Consulté 19 février 2026, à l'adresse <https://www.un.org/fr/chronicle/article/levolution-et-les-defis-de-la-securite-dans-les-villes>
- VANIER Martin, 2002, « Recomposition territoriale : la voie française », *L'Information Géographique*, vol. 66, n° 2, p. 99-112.
- VASCONCELOS Pedro de Almeida, 2013, « Processus et formes sociospatiaux des villes : une contribution au débat », in Marion Carrel, Paul Cary et Jean-Michel Wachsberger (dir.), *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : Perspectives internationales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 37-62.
- VERGÈS Marie de, 2023, octobre 11, « En Afrique, la ville s'étend entre anarchie et développement », *Le Monde*. Consulté à l'adresse https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/10/08/en-afrique-la-ville-s-etend-entre-anarchie-et-developpement_6193183_3212.html
- VÉRON Jacques, 2018, « Les défis de l'urbanisation dans les pays du Sud », *Revue Internationale et Stratégique*, vol. 112, n° 4, p. 119-127.
- WALI WALI Christian, 2018, « La majorité des Gabonais estiment que leur sécurité personnelle s'est dégradée » (Enquête No. Dépêche n° 256), Libreville : Afrobaromètre, p. 18.
- YAMÉOGO Guy-Florentin, 2012, janvier 23, « Libreville (Gabon) Matitis, la laideur de la beauté librevilloise » [Information].